

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 30 NOVEMBRE 2017 • PARIS



1^{re} ÉDITION

PANORAMA 2017 DE LA FISCALITÉ PATRIMONIALE INTERNATIONALE

RÉDUCTION
200 € HT

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 20/10/2017
(CODE 13787 EARLY)





Boris MASSOUTIER

Responsable de Conférences et Formations
Département Fiscalité et Gestion de Patrimoine
bmassoutier@efe.fr
@EfeFiscalité

Le **Panorama de la fiscalité patrimoniale internationale** est l'événement incontournable de cette fin d'année des acteurs de la fiscalité et de l'ingénierie patrimoniales internationales, qu'ils soient en France ou en Europe. Dès lors qu'il est question d'actifs français détenus par des non-résidents, des familles françaises aux patrimoines internationaux, ou des dirigeants étrangers mais résidents français ou tout simplement un résident français investissant à l'étranger, **le frottement entre les droits fiscaux des différents pays complexifie toutes les opérations patrimoniales envisagées.**

À cela s'ajoute **la volonté de l'administration fiscale française de vouloir maintenir les impôts et droits en France en multipliant les redressements. Et l'absence de convergence et de similitude en droit international privé achève de complexifier encore un peu plus les opérations patrimoniales.**

Je vous donne donc rendez-vous **le jeudi 30 novembre 2017 pour une journée exceptionnelle d'analyses, d'échanges et de partages avec nos meilleurs spécialistes de la fiscalité patrimoniale, du contentieux, du droit international privé et de l'ingénierie patrimoniale internationale.**

POUR QUI ?

- Avocats
- Fiscalistes
- Ingénieurs patrimoniaux
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Banquiers privés
- Chargés de clientèle privée et PME
- Notaires
- Commissaires aux comptes et experts-comptables

POURQUOI ?

- Faire **le point sur l'ensemble de l'actualité jurisprudentielle, des pratiques** et des redressements en matière de fiscalité patrimoniale internationale
- **Définir de nouvelles stratégies patrimoniales et adapter celles en cours** pour vos clients internationaux
- **Maîtriser les situations à risque** au sein de votre pratique fiscale et trouver des solutions pour y remédier

COMMENT ?

- Cette journée est organisée sous forme d'exposés réalisés par **les meilleurs spécialistes dans leur domaine de compétence** : fiscalité patrimoniale, contentieux, droit international privé et ingénierie patrimoniale internationale.
- Ce grand rendez-vous est conçu **sous forme interactive** : vous avez la possibilité de réagir et de poser des questions aux intervenants à tout moment
- **Une documentation exhaustive** reprenant l'ensemble des textes et arrêts commentés au cours de la journée vous sera remise en début de séance

LES ACQUIS :

- Mettre en œuvre de **nouvelles stratégies patrimoniales et fiscales en tenant compte de l'actualité 2017**
- **Sécuriser vos pratiques** et vos opérations de gestion de patrimoine dans un contexte international
- **Maîtriser les chefs de redressement les plus sensibles** et limiter les risques de rehaussements de vos clients internationaux.



NEW

À découvrir également : Le **Tax Club by EFE**, votre nouveau rendez-vous bimestriel



- **2 heures** de conférence sur des sujets au cœur de l'actualité fiscale
- Un moment privilégié **d'échanges et de partages** avec vos pairs et nos **meilleurs experts**
- Une **soirée cocktail** dans un cadre convivial

Retrouvez le Tax Club by EFE sur www.efe.fr

ACTUALITÉ 2017 DE LA FISCALITÉ PATRIMONIALE INTERNATIONALE

8h45 Accueil des participants

9h00

L'éternelle recherche de la résidence fiscale en France au cœur des redressements

- Quelles évolutions jurisprudentielles de la notion de foyer et de centre des intérêts économiques ? Comment combiner foyer et séjour principal ? Quelle approche du centre des intérêts vitaux ?
- Quels sont les nouveaux éléments factuels invoqués par l'administration fiscale pour asseoir la résidence en France ?
- Et à l'inverse, quels sont les éléments de preuve qui emportent la résidence hors de France ?
- Actifs des non-résidents demeurés en France, une source de redressements complémentaires
- Quelles nouveautés jurisprudentielles en ce qui concerne l'assujettissement à l'ISF des non-résidents ?
- Mise à disposition gratuite d'immeubles situés en France et détenus par des non-résidents : le nouveau cheval de bataille de l'administration fiscale ?
- Quels sont les premiers retours jurisprudentiels concernant l'exit tax ?
 - Comment les tribunaux abordent-ils les difficultés de valorisation et la question des garanties ?
 - La question des sociétés à prépondérance immobilière a-t-elle été résolue ?

Bruno Gouthière

Avocat Associé

CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

10h15 Café-Networking

10h30

Quels avantages patrimoniaux et fiscaux attendre d'un transfert de résidence en Belgique ?

- Fiscalité des dividendes de source française : comment éviter la double imposition ?
- Comment tirer parti du droit européen et de la convention fiscale franco-belge et des mécanismes d'assurance vie ?
- Quelle fiscalité des revenus et des plus-values sur des immeubles français (selon que l'immeuble est détenu par une personne physique, par une société belge ou française ou par une SCI) ?
- Cession de l'entreprise à un tiers à partir de la Belgique : intérêt(s) ? Exonération de la plus-value ? Utilité d'interposer une structure ?
- Comment préparer la transmission de son patrimoine à ses enfants et sous quel régime fiscal ?
 - Distinction selon la résidence des enfants gratifiés (France, Belgique ou étranger), la nature du bien donné (mobilier ou immobilier, bien français au sens de l'article 750 ter du CGI ou non)
 - Comment transmettre l'entreprise à la génération suivante ? Focus sur les atouts de la fondation privée de droit belge
 - Cas particulier du transfert de parts de SCI de droit français à ses enfants
- Quels réflexes avoir suite à l'établissement de sa résidence en Belgique (e.a. contrat de mariage) ?
- Quelles sont les principales obligations déclaratives d'un résident belge (absence de cadastre de la fortune ? Imposition anonyme des dividendes et intérêts ? etc.)
- Les principales règles de dévolution successorale et les réserves héréditaires des héritiers

Manoël DEKEYSER

Avocat Associé

& Gregory HOMANS

Avocat fiscaliste

DEKEYSER & ASSOCIÉS (BELGIQUE)

11h45

Quelle gestion de la holding dans un contexte international ?

- Comment traiter les distributions des holdings situées hors de France ? Quels États sont sources de difficultés ?
- Quelles vont être les conséquences du passage à l'IFI pour les sociétés à prépondérance immobilière ?
- Quelles politiques de rémunération mettre en œuvre dans le cas d'une holding étrangère ?
- Une restructuration via une holding belge ou luxembourgeoise est-ce toujours pertinent ?
- Quelles difficultés rencontrées dans le cas d'un changement de siège pour la Belgique ou le Luxembourg ?
- Actionnaires non résidents : quels enjeux dans la détention d'une société holding française ?
- Comment gérer les pactes Dutreil dans le cadre d'enjeux internationaux ?

Didier BARSUS

Avocat Associé

HOCHE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

13h00 Déjeuner

14h30

Droit européen privé : quelles actualités impactent vos pratiques fiscales ?

- Comment établir des stratégies patrimoniales dans le contexte du nouveau règlement européen sur les régimes matrimoniaux ?
- Quels enseignements retenir de la pratique du règlement européen sur les successions ?
- Contentieux et redressements : quels sont les points de vigilance de l'administration fiscale dans les dossiers transfrontaliers ?
- Tour d'horizon de la jurisprudence des États voisins

Richard CRONE

Notaire

Thomas MAERTENS

Notaire associé

LACOURTE NOTAIRES ASSOCIÉS

15h45 Café-Networking

16h00  Table ronde

Gestion de patrimoine, ingénierie patrimoniale et fiscalité : quelles perspectives attendre de 2018 ?

- Nouvelles réformes françaises : comment intégrer l'IFI et la flat tax dans des stratégies déjà en place ?
- Impatriation / expatriation : comment gérer ces deux situations ?
- Nouvelles mesures internationales
 - Comment traiter le cas de la nouvelle convention fiscale multilatérale ? Quels changements sur la pratique de la fiscalité personnelle et patrimoniale ?
 - Quelles difficultés rencontrées par les non-résidents américains ?
 - Tour d'horizon de nos voisins européens : quelles actualités fiscales majeures prévues en 2018 ?

Bertrand COSSON

Directeur Département de l'Ingénierie Patrimoniale

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Xavier LEBRUN

Directeur de l'ingénierie patrimoniale

BANQUE OUDART

Richard CRONE

Notaire

LACOURTE NOTAIRES ASSOCIÉS

17h30 Clôture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme

Posez vos questions à Boris Massoutier

Tél. : 01 44 09 12 75 • bmassoutier@efe.fr

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation

35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 44 09 25 08 - Fax : 01 44 09 22 22

infoclient@efe.fr

www.efe.fr

Participation (TVA 20 %)

1 jour : 995€

200 € HT de réduction pour toute inscription reçue avant le 20/10/17 (code 13787 EARLY)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités, ou celles de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier au 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

Informations prise en charge OPCA

N° Existence : 11 75 32 114 75

SIRET : 412 806 960 000 32

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél. : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Date et lieu de la formation

JEUDI 30 NOVEMBRE 2017 • PARIS

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

EFE est une marque du groupe

ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone



Scannez ces codes et rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 44 09 24 29 - mail : correctionbdd@efe.fr

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation **“Panorama 2017 de la fiscalité patrimoniale internationale”** (code 13787)
le jeudi 30 novembre 2017

OUI, je m'inscris avant le 200 € HT de réduction pour toute inscription reçue avant le 20/10/2017 (code 13787 EARLY)

OUI, je m'abonne gratuitement à la newsletter « Analyses Experts - L'actualité en fiscalité »

*Les réductions annoncées ne sont pas cumulables entre elles.

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Numéro de téléphone portable _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

E-mail du responsable de formation* _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique _____

E-mail du responsable hiérarchique* _____

Société _____

N° SIRET []

Adresse _____

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation

